



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pédagogie

Question écrite n° 109968

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche le bilan de l'étude de l'inspection générale de l'éducation nationale tendant à vérifier l'application dans toutes les classes de cours préparatoire, de l'apprentissage de la lecture (méthode syllabique) selon l'arrêté du 24 mars 2006. Ce bilan devait lui être remis au 3 octobre 2006.

## Texte de la réponse

Le rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale (groupe de l'enseignement primaire) concernant « La mise en oeuvre de la politique éducative » et en particulier « L'application de la circulaire du 3 janvier 2006 et de l'arrêté du 24 mars 2006 sur l'apprentissage de la lecture au cycle des apprentissages fondamentaux » a été remis à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche le 2 novembre 2006. Il est en ligne sur le site : <http://media.education.gouv.fr/file/39/9/3399.pdf>.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 109968

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 novembre 2006, page 11738

**Réponse publiée le :** 23 janvier 2007, page 852